



GT CSAS SCL du 27 juin 2024 Déclaration préalable intersyndicale

Monsieur le Président,

Ce groupe du travail du comité social d'administration spécial (CSAS) du SCL se tient dans un climat particulièrement anxiogène, entre craintes sur l'avenir du service et incertitudes liées aux conséquences de la dissolution de l'Assemblée Nationale.

L'angoisse liée à la réorganisation du SCL accentue les risques psycho-sociaux qui s'ajoutent à un manque d'effectifs et de moyens dans les laboratoires comme à l'Unité de Direction. Depuis des années, les collègues n'ont aucune visibilité sur leur avenir, et cela est particulièrement difficile à vivre. La tournée des laboratoires que vous avez effectuée n'a pas levé les doutes et interrogations.

L'intersyndicale SOLIDAIRES – CFDT – FO - CGT apporte son soutien aux collègues qui localement ont pu être tancés, alors qu'ils et elles ne faisaient qu'utiliser leur droit légitime à s'exprimer dans la sphère professionnelle, et surtout à chercher des réponses à leurs questions.

Alors, quelles conséquences attendre de cette tournée de services ? Vous y avez annoncé qu'un certain nombre de facteurs ne dépendent pas du SCL, et sont à la main des Directions Générales de la DCGGRF et de la DGDDI et lorsque l'on questionne lesdites directions, elles répondent qu'elles sont en attente d'études d'impact plus étoffées de votre part. Ce jeu de ping-pong est insupportable, des réponses concrètes doivent être apportées rapidement pour améliorer la situation des collègues de l'ensemble du service, tant la situation est dramatique.

Au caractère déjà insoutenable de cette situation, que votre comportement attentiste contribue à dégrader, s'ajoute maintenant l'incertitude liée à la situation politique et sociale actuelle dans le pays. L'intersyndicale SOLIDAIRES - CFDT – FO - CGT considère qu'il n'est pas possible d'aborder dans les instances des sujets pouvant donner lieu à des arbitrages gouvernementaux ou législatifs. Aussi, sur le point relatif au projet de transformation, à défaut de nouvelles des 2 directions générales de rattachement, ce sujet n'a pas à être abordé à ce stade.

Les autres sujets impactent immédiatement la vie des services et les conditions de travail et d'exercices des missions. Il est donc nécessaire, et même indispensable au stade critique où le SCL est rendu si précocement dans l'année, de les aborder, avec en premier lieu la situation budgétaire catastrophique. Certes, il est impossible d'avoir des certitudes sur l'obtention d'un éventuel abondement budgétaire par le secrétariat général ou sur l'évolution pluriannuelle des effectifs, mais le voile doit être levé sur la situation existante et les demandes que compte porter l'UD. Idem pour le déménagement du laboratoire des Antilles ou l'impact des JOP sur les labos et l'Unité de Direction, deux sujets d'actualité.

Pour l'intersyndicale, les maux du SCL persistent et s'aggravent instance après instance :

- Un manque de personnel chronique qui devient critique dans certains laboratoires, et touche d'ailleurs maintenant l'Unité de direction ;
- Un recrutement accru de contractuel·les (souvent de courte durée) très chronophage (motivation du recrutement, recrutement et habilitation) et qui maintient les agent·es contractuel·les dans la précarité,
- Un fonctionnement en mode dégradé qui devient la norme,
- Un épuisement significatif du personnel présent.

La souffrance au travail des agent·es dans les domaines sous tension continue et ne doit pas attendre un projet de réorganisation validé mais doit être traitée dès à présent. Les agentes et agents du service doivent pouvoir exercer leurs missions avec les moyens adéquats, et dans des conditions de travail qui permettent d'assurer leur santé et leur sécurité.

L'état d'abandon total dans lequel se trouve le SCL questionne, aussi bien en matière de rendu du service public que d'attractivité pour des temps plus lointains.